



LE RÔLE D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE DANS SA COLLECTIVITÉ

Dans l'édition du Nouvelliste du week-end 2-3 mai 2009 et du lundi 11 mai, la Chambre de Commerce et d'industrie de Shawinigan (CCIS) a pris une position concernant le réaménagement de la 6^e Avenue à Grand-Mère. Mme Renée Tremblay, présidente de la CCIS a agi dans ce dossier à titre de porte-parole de la CCIS. L'intervention qui a cheminée depuis ce jour, a un but précis : comprendre la Ville de Shawinigan dans son urgence d'intervenir dans le réaménagement de la 6^e Avenue à Grand-Mère, sachant que ce projet n'est relié à aucun plan directeur ni plan stratégique de développement du territoire ni plan d'aménagement d'urbanisme. Il est tout à fait légitime que la CCIS intervienne publiquement quand des interrogations se présentent face à la priorisation de projets reliés au développement économique de son territoire.

Notre intervention aujourd'hui, dans l'opinion du lecteur est de s'assurer que tous comprennent bien que la Chambre désigne un porte-parole investi du pouvoir d'intervenir publiquement en son nom, dans une position prise par son conseil d'administration. Pour les médias comme pour les lecteurs, cette personne devient la référence. Elle peut être un administrateur, une directrice générale, un employé ou un chargé de projet. Cette façon de faire uniformise le message et favorise la délégation dépendamment des compétences et des disponibilités.

Les chambres de commerce ont été fondées par 135 hommes d'affaires de Montréal en 1857 qui partageaient la vision de faire avancer le développement économique de leur région et de se consacrer à la défense de leurs intérêts. Les entrepreneurs, adhèrent comme membre à une Chambre de commerce afin d'accroître leur influence et de créer une région plus forte et plus prospère. C'est pourquoi le rôle de la CCIS dans le présent dossier du réaménagement de la 6^e Avenue, demeure directement reliée à notre mission : favoriser l'enrichissement de la vie collective et de notre milieu de vie.

C'est la raison pour laquelle la CCIS fait la promotion du succès économique régional en intervenant de façon vigilante et constructive auprès des instances et autorités, en stimulant l'utilisation des ressources locales, du réseautage de ses membres, et du développement des compétences des gens d'affaires, en offrant de l'information et de la formation. De là, découlent des objectifs et des orientations pour lesquels le porte-parole intervient dans certains dossiers afin de faire avancer le développement économique de la région.

Les prises de position de la chambre se veulent contributives à stimuler la créativité des élus afin qu'ils identifient des solutions et des projets mieux adaptés pour l'ensemble des membres de notre communauté d'affaires. L'appui comme l'opposition et l'appel à la mobilisation font partie des outils dont nous disposons et nous invitons les membres de la communauté d'affaires à utiliser la Chambre comme partenaire pour favoriser le succès économique local.

Le conseil d'administration est conscient que cette intervention a pu mettre mal à l'aise certains de ses membres. C'est pourquoi il nous semble important de préciser que l'orientation de cette intervention est en lien direct avec les orientations et les objectifs de votre Chambre.

Les membres du conseil d'administration de votre Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan.